



L'accès à la terre agricole en Belgique, un enjeu pour les élections de mai 2014?

www.terre-en-vue.be

Terre-en-vue est un mouvement citoyen qui est né en 2011, en partant du constat que l'accès à la terre en Belgique était un frein réel au développement d'une agriculture plus respectueuse de la terre et de l'homme.

Le mouvement a pour but d'enrayer les phénomènes de spéculation sur les terres agricoles, afin de leur rendre leur objectif principal qui est celui de nourrir la population. Il promeut un modèle d'agriculture paysanne, centrée sur la terre et sur l'homme, qui vise à nourrir la population locale et à faciliter le développement régional. Il entend soutenir une agriculture professionnelle, viable et durable, tant d'un point de vue économique qu'environnemental et social.

Concrètement, le mouvement accompagne des porteurs de projets agricoles dans la question de l'accès à la terre et sensibilise le public citoyen aux questions relatives aux terres agricoles. La coopérative Terre-en-vue permet de recréer des liens entre les agriculteurs et leurs concitoyens : elle acquiert des terres agricoles grâce aux moyens financiers du public et met ces terres à disposition des porteurs de projets. Le mouvement facilite aussi la collaboration entre agriculteurs et propriétaires (privés et publics).

Le mouvement regroupe, à ce jour, près de 1000 sympathisants, plus d'une vingtaine d'organisations de la société civile et 350 coopérateurs. La coopérative est propriétaire de 19,5 hectares de terres pour un actif social de l'ordre de 350.000 €. Le mouvement soutient directement une dizaine de projets et facilite au total, l'accès à près de 150 ha de terres agricoles.

Dans le cadre de la campagne électorale, Terre-en-vue a posé 10 questions aux principaux partis francophones. Les réponses des différents partis sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Les réponses sont classées dans l'ordre dans lequel nous les avons reçues. Les réponses du mouvement Terre-en-vue aux questions posées sont indiquées dans la première colonne du tableau.

Questions	Terre-en-Vue	ECOLO	FDF	MR	PS	CDH
1 Quelle politique foncière votre parti entend-il mettre en œuvre ? Quels seront ses priorités et objectifs précis pour 2019 ?	TEV désire une politique foncière qui limite la spéculation sur les terres agricoles et qui favorise la mise à disposition de terres agricoles à des projets d'agriculture paysanne durable, qui permette de nourrir la population locale, et qui conserve et améliore la qualité biologique des sols. L'agriculture doit revenir au premier plan, le métier d'agriculteur doit être valorisé et les porteurs de projets agricoles professionnels doivent être soutenus.	Ecolo veut faciliter l'accès à la terre pour le plus grand nombre d'agriculteurs en leur assurant une sécurité à long terme. Le parti promeut une meilleure redistribution de la terre.	Les FDF entendent maintenir les principes du bail à ferme actuel. Le FDF envisage de mettre en place un régime spécifique pour les jeunes agriculteurs.	Le MR n'entend pas développer de politique foncière.	Le PS tient à renforcer la mixité des fonctions du territoire. Le PS veut aussi développer une politique foncière publique intelligente afin d'accélérer les projets d'intérêt collectif, tout en limitant la spéculation. Le PS veut mettre en place une banque de données unique, l'ensemble des terres agricoles appartenant à des autorités publiques	Le CdH entend préserver les surfaces agricoles, soutenir la reprise des exploitations agricoles à taille humaine et lutter contre la spéculation
2 Quelles sont les propositions de votre parti concernant la régionalisation du bail à ferme prévue par la VI Réforme de l'Etat ? Qu'entend-il défendre comme refonte	TEV souhaite un bail à ferme qui permette la création d'une réelle collaboration entre les agriculteurs et les propriétaires. Le bail doit garantir une grande stabilité à l'agriculteur qui développe un projet responsable, afin qu'il puisse développer son projet à long terme, tout au long de sa carrière. La valeur agronomique de la terre doit pouvoir être améliorée et	Ecolo entend généraliser le bail de carrière et assouplir l'accès à celui-ci en supprimant la période minimale et limitant la durée, à l'âge de la pension. Il s'agit d'une réforme équilibrée entre les droits du propriétaire et du gestionnaire. Ecolo propose également	/	Le MR souhaite moderniser le bail à ferme en vue de rechercher un nouvel équilibre entre la sécurité d'exploitation pour l'agriculteur et les intérêts du propriétaire. Les agriculteurs eux-mêmes sont d'ailleurs souvent victimes de la législation actuelle. Le MR souhaite faire de cette problématique une	Les priorités du PS sont de réserver en priorité la terre aux agriculteurs « actifs » et non aux activités de loisir, de faciliter la première installation et empêcher le phénomène de concentration des terres entre les mains des grands propriétaires	L'équilibre du bail à ferme doit être maintenu, mais une adaptation doit être envisagée, notamment concernant les coefficients de fermage.

	juridique de cet outil ?	<p>protégée au moyen de clauses environnementales bénéfiques à long terme pour tout le monde (bail environnemental).</p> <p>La transmission des baux doit être transparente et favoriser l'accès à la terre pour des jeunes agriculteurs, spécialement ceux qui ne sont pas originaires du monde agricole.</p>	<p>d'inclure des clauses environnementales dans le bail afin de préserver / améliorer la qualité des sols, privilégier certaines pratiques agricoles ou la biodiversité.</p>		<p>priorité et définir des solutions dans le cadre d'une concertation globale au sein de laquelle les agriculteurs occuperaient une place de choix.</p>		
3	Comment entendez-vous rendre notre agriculture plus pourvoyeuse d'emplois durables ?	<p>TEV attend du prochain gouvernement régional qu'il permette une meilleure redistribution du foncier agricole, notamment via la mise en place de la banque foncière instaurée par le code wallon de l'agriculture ainsi qu'une mise à disposition des terres agricoles publiques à des projets générant une haute capacité d'utilisation de la force de travail et une meilleure alimentation de la population.</p> <p>TEV attend une évolution intelligente de la loi sur le bail à ferme, en collaboration avec tous les acteurs concernés.</p> <p>Le soutien aux circuits courts est, dans ce sens, indispensable. Un soutien plus marqué aux</p>	<p>Outre une réelle volonté d'assurer une meilleure redistribution du foncier et des aides agricoles au bénéfice de l'emploi, Ecolo propose des politiques fortes pour stimuler la création de filières courtes au bénéfice de l'emploi, avec une véritable implication citoyenne.</p>	/	<p>Le MR entend préserver la compétitivité des agriculteurs par le biais de formations, de soutiens à l'emploi, de réduction des charges de travail pour faciliter l'engagement de main d'œuvre.</p>	<p>En tant que composante de l'industrie agro-alimentaire, l'agriculture doit être redynamisée afin de créer de l'emploi et améliorer les revenus des personnes qui aujourd'hui en vivent difficilement. Le PS propose de réaliser cela via le renforcement de l'attractivité de la profession, faire de l'agriculteur un véritable entrepreneur rural et soutenir la transformation des produits en Wallonie.</p>	<p>Le CdH veut développer les filières en aval de la production au bénéfice de l'emploi : transformation artisanale, soutien logistique (hall relais).</p>

		initiatives d'agriculture paysanne et familiale devrait émerger, via des soutiens efficaces à l'installation et au fonctionnement.					
4	Connaissez-vous la SAFER en France et pensez-vous qu'un modèle régulateur des prix agricoles pourrait émerger en Région wallonne ?	TEV souhaite vivement qu'une structure associant pouvoirs publics, secteur professionnel et société civile émerge en Wallonie afin de permettre une meilleure régulation du prix des terres agricoles.	Ecolo souhaite développer un outil de gestion foncière public à l'image des initiatives françaises et flamandes en vue de réguler le foncier agricole et favoriser les nouvelles installations.	/	/	Oui. Au niveau des mesures de gestion des marchés, l'UE doit oser aller plus loin en mettant en œuvre de réelles mesures.	Le CdH est en faveur d'une banque foncière qui facilite la transmission et la reprise des exploitations.
5	Quels dispositifs de soutien à la transmission de ferme voulez-vous mettre en place d'ici à 2019?	TEV souhaite que les aides agricoles soient réorientées vers des modèles agricoles plus durables et qu'ils permettent également la transmission de fermes entre générations, mais aussi à des personnes motivées et compétentes, non issues du milieu agricole.	Ecolo veut réorienter très concrètement les aides aux investissements et à l'installation au bénéfice de l'emploi et pour favoriser la transition vers une agriculture plus durable.	/	/	Le PS souhaite favoriser la première installation, encadrer le prix des terres et réserver en priorité la terre aux agriculteurs actifs. La transmission des fermes doit également être facilitée par un soutien public.	Le CdH entend maintenir les mesures de soutiens actuelles aux jeunes (aide à l'installation, aide PAC de 2 % pour les jeunes, suppression des droits de succession).

6	<p>Pensez-vous pouvoir utiliser le droit de préemption de la région wallonne sur les terres agricoles sujettes à spéculation? Si oui, comment ?</p>	<p>Le nouveau code wallon de l'agriculture instaure un observatoire du foncier agricole qui permettra de récolter des données objectives quant aux prix et ventes des terres agricoles.</p> <p>Cet observatoire doit être rapidement mis sur pied, afin de permettre à la Région wallonne d'exercer son droit de préemption lorsque les prix pratiqués sont anormaux (volonté d'échapper aux droits d'enregistrement ou spéculations sur les terres).</p>	<p>Ecolo soutient une régulation forte du marché foncier et souligne que le droit de préemption n'est pas l'outil le plus adéquat pour limiter la spéculation.</p>	/	<p>Le MR entend réduire le coût de l'installation en agissant sur les modalités de reprise, de sorte que les charges à supporter par le jeune repreneur soient davantage en phase avec le revenu dégagé par son activité.</p>	<p>Oui, le nouveau Code de l'Agriculture prévoit la possibilité pour la DAFOR, d'utiliser son droit de préemption sur les terres agricoles</p>	<p>Pour le CdH, le rôle des pouvoirs publics doit se limiter à la régulation du foncier au bénéfice de l'installation des jeunes.</p>
7	<p>Quelles missions souhaiteriez-vous donner à la DAFoR (Direction de l'Aménagement Foncier Rural) ?</p>	<p>TEV attend du nouveau gouvernement wallon qu'il donne à la DAFoR comme mission principale le contrôle des prix des terres agricoles et qu'elle gère les terres acquises par la Région. Cette gestion des terres doit se faire en concertation avec le secteur et la société civile. Les terres publiques doivent être mises à disposition de projets agricoles durables.</p>	<p>Ecolo propose de renforcer la politique d'aménagement foncier au profit d'une gestion véritablement multifonctionnelle du territoire</p>	/	/	<p>Au-delà des missions de remembrement, la DAFoR travaillera en concertation avec la Direction du Développement rural afin de soutenir les opérations de développement rural et de mise en œuvre de la politique foncière agricole, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.</p>	<p>La DAFOR sera en charge de la gestion des terres agricoles wallonne en collaboration avec différentes parties prenantes.</p>

8	<p>Quelle agriculture comptez-vous défendre en Wallonie ? Quels soutiens comptez-vous apporter en terme d'aide à l'installation ?</p>	<p>TEV souhaite voir, en Wallonie, le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'homme, tournée vers des productions alimentaires destinées au marché local. Les pouvoirs publics doivent soutenir ce modèle, plus durable, au travers d'aides à la formation, à l'installation et à la conversion.</p>	<p>Ecolo défend une forte régulation et implication des pouvoirs publics au profit d'une agriculture relocalisée, pourvoyeuse d'emploi et écologique.</p>	/	<p>Le MR ne défend pas d'agriculture particulière, chaque exploitant doit choisir la formule qui lui convient le mieux.</p>	<p>Le PS souhaite défendre l'agriculture dans sa fonction principale de production d'une alimentation de qualité pour le plus grand nombre, tout en soutenant également des formes alternatives d'agriculture. Le secteur exporte et doit rester compétitif.</p>	<p>Le CdH défend une agriculture familiale, dans la continuité du modèle agricole existant.</p>
9	<p>De quelle manière proposez-vous de soutenir des dispositifs visant le rajeunissement de la population agricole et son ouverture vers d'autres publics que ceux issus du monde agricole ?</p>	<p>TEV estime que la formation agricole doit être repensée afin de développer une agriculture dont l'objectif principal soit de nourrir sainement les populations locales. De même, des aides à l'installation spécifiques pour les personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole monde rural et paysan doivent être mises en place, afin de permettre leur installation en agriculture.</p>	<p>Le parti favorise l'installation des jeunes par des aides agricoles (premier pilier et second pilier) réorientée à cet effet et un encadrement adéquat.</p>	/	/	<p>Le PS souhaite favoriser la première installation avec une aide majorée et mieux encadrer le prix des terres. La transmission des entreprises agricoles et de l'expertise doivent également être davantage facilitée par un soutien public permettant aux jeunes de reprendre une exploitation</p>	<p>Le CdH entend maintenir les mesures de soutiens actuelles aux jeunes (aide à l'installation, aide PAC de 2 % pour les jeunes, suppression des droits de succession).</p>

10	<p>Quels sont vos projets concernant les terres agricoles publiques ?</p>	<p>TEV pense que les terres agricoles publiques doivent servir le bien commun et pas les intérêts privés. Les terres doivent être mises à disposition de projets agricoles respectueux de l'environnement et de l'homme, et servir à nourrir la population locale. La mise à disposition de ces terres doit donc se faire sur base de critères environnementaux et sociaux et encourager le rajeunissement de la population agricole.</p>	<p>Ecolo entend encourager les propriétaires publics à mettre à disposition leurs terres au profit des candidats plus jeunes, sur base de critères sociaux et écologique</p>	/	/	<p>Ce que nous voulons, c'est permettre aux agriculteurs, à ceux qui travaillent la terre d'avoir accès à cet outil de travail dans le respect de nos valeurs: égalité et solidarité. Il faut soutenir les jeunes et les petits agriculteurs qui ont, eux, un accès plus difficile aux terres.</p>	<p>Le CdH entend centraliser la gestion des terres publiques, via la banque foncière, au bénéfice de l'installation des jeunes.</p>
----	---	---	--	---	---	--	---